

Déclaration de la FSU Marne CTSD du mardi 13 février 2018

Concernant le premier degré, le budget 2018 adopté par le parlement prévoit la création de 3 881 postes à la rentrée prochaine. Le ministère a fait le choix de les consacrer exclusivement à la poursuite du dédoublement des classes en CP en REP et CE1 en REP+. Conjuguées à une faible baisse du nombre d'élèves, ces créations auraient dû être l'occasion de diminuer les effectifs dans toutes les écoles où les classes sont surchargées, d'améliorer le remplacement, de développer le plus de maîtres, les RASED, la formation des enseignants...

Le SNUipp-FSU réclame un effort sur l'ensemble des classes du pays : pas plus de 25 élèves par classe et pas plus de 20 en éducation prioritaire.

En effet, la taille des classes a des influences sur les conditions de travail des enseignants et la réussite des élèves. Elle permet plus aisément le travail sur le langage dès la maternelle et jusqu'au cycle 3, le travail de groupes, les manipulations et le suivi de chaque élève.

De plus, comment réussir le pari exigeant de l'école inclusive avec des classes surchargées !

Quand on les interroge, c'est le premier sujet de préoccupation des enseignants.

La dotation positive de l'académie de Reims pourrait passer pour généreuse, mais il n'en est rien étant donné la spécificité et les besoins de celle-ci.

Les cartes scolaires des 4 départements sont impactées.

Le SNUipp-FSU dénonce la faiblesse de la dotation de la Marne au regard des besoins de notre département : dédoublement des CP en REP et CE1 en REP+, remplacement, RASED, ouvertures de classes nécessaires au regard des effectifs... les 25 postes ne suffiront pas !

Suite au groupe de travail du 9 février, un trop grand nombre d'écoles ne se voit pas proposer une ouverture, leur situation étant « à suivre ».

Nous interviendrons à nouveau au cours de ce CTSD pour défendre le bien-fondé de l'ouverture d'une classe sans attendre davantage, ces écoles fonctionnant souvent depuis la rentrée de septembre avec des effectifs pléthoriques. Il n'est que temps de les rassurer ainsi que l'ensemble de la communauté éducative sur les conditions d'enseignement concernant l'année scolaire à venir.

Quant au dispositif PDMQDC, il est, à quelques rares exceptions, définitivement supprimé sans qu'aucune évaluation n'en ait été faite.

Cet empressement à détricoter ce qui a été fait avant, sans même une évaluation de l'existant, contredit les principes de méthode énoncés par le ministre.

Le SNUipp-FSU insiste sur l'intérêt de ce dispositif et demande que les postes soient maintenus partout où les écoles en font la demande.

L'évolution des temps de décharge proposée dans notre département va dans le bon sens, mais, là encore, seule les directrices et directeurs d'éducation prioritaire en profiteront.

Pourtant, la perte des EVS et la surcharge de travail concernent plus que jamais tous les collègues exerçant sur des postes de directions.

La restauration des RASED ne sera pas non plus concrétisée, lors de cette carte scolaire, dans notre département.

Concernant le remplacement, il était nécessaire d'augmenter le nombre de titulaires remplaçants pour assurer une réelle continuité du service public d'éducation et ne pas laisser les enseignants des écoles exercer dans des conditions intolérables lorsqu'un collègue n'est pas remplacé et ses élèves répartis.

Le redéploiement de postes de brigades et la transformation de postes de ZIL et de BDFC en brigades n'améliorera en rien cette situation.

Partie « premier degré »